



Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr





INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°5 lancé en 2014 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

THÉMATIQUE : la mobilité Numéro du projet : AP5_89
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : Scoot Emploi
Objectifs initiaux : <i>Lever le frein à la mobilité en formant au permis AM, et donner la possibilité aux bénéficiaires de trouver une solution formation qualifiante ou retour à l'emploi..</i>
Public(s) cible(s) : <i>Le public cible est les jeunes de 18 à 25 ans, suivis en Missions locales et également inscrits dans un CFA à un cursus où la mobilité est nécessaire.</i>
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : <i>Nous avons formé au 2 roues, et proposé la mise à disposition de scooters afin que les bénéficiaires n'abandonnent pas pour cause de dispositifs trop longs.</i>
Territoire(s) d'expérimentation : <i>L'expérimentation s'est déroulée sur le territoire de l'Île de France, principalement sur le département de la Seine Saint Denis. Nous avons couverts à la fois des territoires urbains, de zones sensibles, quartiers politique de la Ville.</i>
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : <i>Nous avons permis à des jeunes de trouver des solutions rapides et efficaces, sans se perdre sur des dispositifs habituellement longs, en général de 6 à 8 mois.</i>
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : Convergence 93, qui est prescripteur des jeunes, l'INCM pour le maintien en état d'usage des scooters (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : IKARE, partenaire opérationnels avec lequel nous avons pris en charge la formation des bénéficiaires, sur des piste agréées et sécurisées
Partenaires financiers (avec montants): <i>Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse 160000€ Conseil Général de 93 / 50000€ Fondation privée Vinci 20000€.</i>
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : 24. (2) Durée effective : 24 mois.
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : L'Ecole pour l'Emploi Type de structure : Association

L'ÉVALUATEUR DU PROJET/ DU PROGRAMME

Nom de la structure : Yannick Lhorty

Type de structure : *structure Privée.*



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Proposition de plan à titre indicatif sachant que la structure générale et l'ensemble des items devront être traités.

Sommaire (ajouter les numéros de pages correspondantes)

Introduction

L'association l'école pour l'emploi propose **depuis l'année 2003** des actions de formation au permis de conduire innovantes et citoyennes à destination des jeunes du département de la Seine Saint Denis suivis dans les Missions Locales et les Pôles de Projet Professionnel

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Former des jeunes au permis AM en 3 jours (quadricycle léger à moteur) et leur donner la possibilité d'utiliser notre parc de Scooters afin d'accéder rapidement à un emploi. Les jeunes ont été formés à ce permis sous fond de sécurité routière, nous leur délivrerons le permis AM sous 1 semaine et ils ont eu la possibilité d'accéder à notre parc de Scooter. Ils étaient ciblés en amont sur le critère d'avoir un projet professionnel validé, d'être prêt à l'emploi notamment via à notre d'entreprises partenaires.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Le public cible est les jeunes de 18 à 26 ans inscrits et suivis en missions locales partenaires du projet

2. Bénéficiaires directs

Les jeunes de 18 à 26 ans principalement habitant en zone sensible sur le territoire de la Seine Saint Denis.

2.1. Statistiques descriptives

		Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques		
1. Jeunes		
Âge		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		
16-18 ans		
18-25 ans		460
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Situation		
Elèves en préélémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel		38
Jeunes apprentis en CFA		160
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi		262
Actifs occupés		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Niveau de formation		
Infra V		
Niveau V		
Niveau IV		
Niveau III		
Niveau III		
Niveau I		
Sexe		
Filles		190
Garçons		270

2.2. Analyse qualitative

Nous avons enregistré 460 jeunes sur l'action, soit 20 de plus qu'initialement prévu pour remplacer les 20 jeunes ayant abandonné.

Nous avons en amont de chaque information collective renvoyée aux conseillers référents de la mission locale une fiche action rappelant les objectifs de l'action, les pré-requis pour les jeunes, les dates de la formation, etc...

Nous avons communiqué régulièrement à nos contacts en missions locales sans difficultés. Nous avons mis en place un flyer que les missions locales ont déposé à disposition de leur public pour pendre connaissance de cette action en cours.

Nous connaissions déjà le profil du public cible puisque nous travaillons avec ce public depuis 2003.

Nous avons eu un taux d'abandon relativement faible (- de 5%), ainsi qu'un taux d'obtention du permis AM élevé (80% de réussite)

3. Bénéficiaires indirects

Sans avoir de tableaux précis de suivi concernant les bénéficiaires indirects, les jeunes ayant réussi le permis AM ont pour la plupart pu décrocher un emploi ou un contrat de professionnalisation, ce qui a eu un impact indirect sur les foyers, soit les parents quand les bénéficiaires sont encore chez leur parent, soit dans leur foyer quand les bénéficiaires étaient déjà autonomes ou mariés.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
	AP5_89							
1. Préparation du projet	<i>Phase préparatoire de l'action</i>							
Action n°1	Réunion de préparation avec les représentants de Convergence 93	2	5	1	Décideurs			Location locaux
Action n°2	Réunion de lancement du projet	NA			Convergence; partenaires opérationnels			
Action n°3	Recherche de cofinancement	1	1	0,5				
Action n°4	Sélection de partenaires	1	1	0,5				
Action n°5								
Action n°6								
Action n°7								
Action n°8								
Action n°9								
Action n°10								
2. Mise en œuvre du projet	<i>Régulièrement pendant les 2 années</i>							
Action n°1	Organisation d'informations collectives	24	2	1	Coordinateur auto école / Référent Administratif			
Action n°2	Création et distribution d'un prospectus d'informations	1	1	1				
Action n°3	Demande spécifique à la préfecture de nous donner l'autorisation de délivrer nous-mêmes les attestation de réussite au permis AM / Arrêté fixant les conditions d'obtention du BSR catégorie AM du permis de conduire	NA						
Action n°4	Réunion de suivi avec les référents Missions locales et CFA	24	10	2	Référents Missions locales et coordinateur Auto école			
Action n°5								
Action n°6								
Action n°7								
Action n°8								
Action n°9								
Action n°10								
3. Achèvement du projet	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>							
Action n°1	Participation à la journée de restitution							

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Convergence 93	Missions locales Association	Prescripteurs principal des bénéficiaires
IKARE	Centre de formation professionnelle	Encadrement et formation au permis AM

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	55
Cofinancements extérieurs à la structure	32
Autofinancement	13

C. Pilotage de l'expérimentation

L'action a été pilotée par l'autoécole associative l'Ecole pour l'Emploi.

Au départ Convergence 93 était indiqué comme étant le pilote et le porteur de l'expérimentation mais pour des raisons de co-financement il nous a été demandé de porter le projet. Le comité de pilotage était donc composé de nous, de convergence 93, de représentant du CG93 et du représentant de la structure IKARE.

D. Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées étaient : au départ, nous avons eu du mal à tenir le planning prévu de la formation car en 2015 les auto écoles n'étaient pas autorisées à délivrer elles mêmes les attestations de réussites au permis AM.

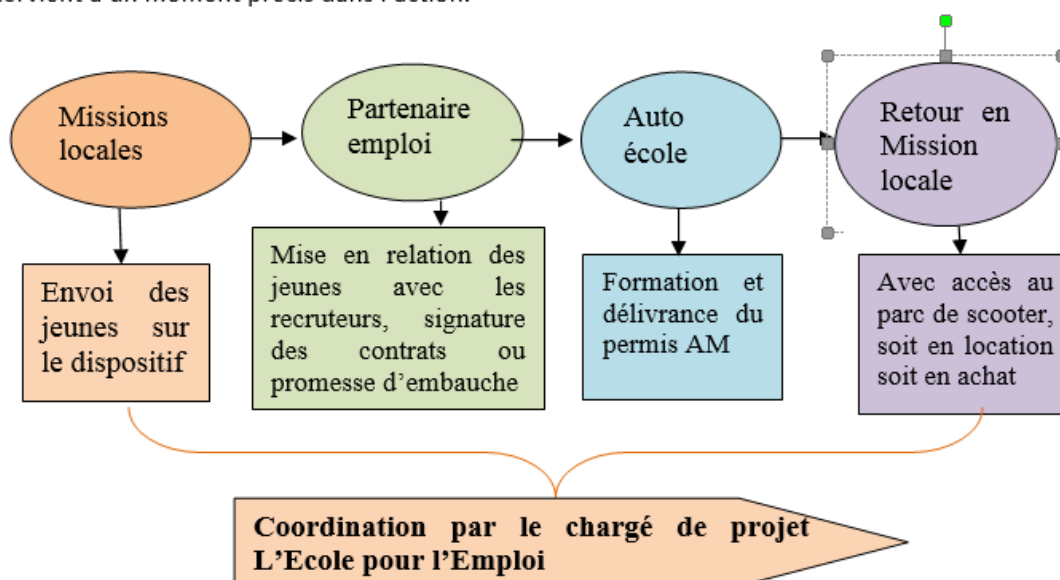
Nous avons donc du mettre en suspens un certain temps les groupes de formation, le temps de demander des rdv à la préfecture et aux représentants des examens de la conduite. Après plusieurs rdv, nous avons obtenu un décret applicable an aout 2015 qui autorisait désormais les auto écoles à délivrer directement les attestations de réussite à ce permis. Avant cela les jeunes devaient se présenter à la prefecture et attendre plusieurs semaines la délivrance du permis.

Ensuite les difficultés que nous continuons toujours de rencontrer sont d'ordres administratifs. Il est rare que les jeunes présentent des dossiers administratifs complets dès le départ, et nous devons constamment assurer une surveillance et plusieurs allers retours à la préfecture pour consituter un dossier complet acceptable par la préfecture.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

L'action proposée est transférable sur d'autres territoires, puisque les partenaires impliqués, spécialisés et professionnels dans leurs domaines d'activité respectifs, sont présents et mobilisables à l'échelle nationale. L'action, qui est véritable maillage de professionnels est complète et chaque partenaire intervient à un moment précis dans l'action.



B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

Le public visé a été atteint facilement puisqu'il fréquente déjà les missions locales et notre structure sur d'autres projets liés à la mobilité. Le public est très attentif à ce genre de projet car il répond à un besoin concret et à une demande précise de mobilité pour accéder ou se maintenir à l'emploi. Les jeunes notamment des CFA ont particulièrement été demandeurs de ce genre de formation afin de leur garantir un maintien en contrat à l'issue de leur formation.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

Ce dispositif déjà complet, court et répondant à une demande bien précise de mobilité est déjà le fruit d'une adaptation d'un projet que nous avons mené lors d'une précédente expérimentation sociale pour la mobilité 10000 permis pour réussir, également pilotée par le FEJ. Nous avons adapté le format le rendant plus court et en axant la formation sur le permis AM et non le permis B, trop long, et en proposant également la possibilité d'utiliser un Scooter en location ou en achat.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Les partenaires indispensables sont d'une part les structures prescriptrices de jeunes, à savoir les missions locales, les Pole emploi ou les CFA, et d'autres part les structures centre de formation professionnelle auto-école sociale, qui combinent à la fois une expertise et un

agrément pour former à la mobilité, et également une connaissance des publics fréquentant les missions locales.

4. Impacts sur la structure

Notre autoécole associative a pu grâce à cette expérimentation asseoir davantage sa notoriété et gagner en reconnaissance sur le territoire de la seine saint Denis.

Nous avons vécu 2 années intenses grâce à cette expérimentation et pu apporter des solutions concrètes à des jeunes en besoin de mobilité. Nos équipes se sont mobilisées pour mener bien le projet et répondre aux exigences de tous.

Conclusion

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	<i>AP5_89</i>	Nom de la structure porteuse de projet			<i>AP</i>
	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	209	251		460	20
Adultes					
Nombre total de bénéficiaires					

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	
16-18 ans	
18-25 ans	460
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	38
Jeunes apprentis en CFA	160
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	262
Actifs occupés	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Niveau de formation	
Infra V	
Niveau V	
Niveau IV	
Niveau III	
Niveau III	
Niveau I	
Sexe	
Filles	190
Garçons	270
2. Adultes	
Qualité	
Parents	
Enseignants	
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	

Réalisation

Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif	
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML
Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML	
Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)	Départementale
Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)	
Régionale (une seule région)	
Inter-régionale (2 et 3 régions)	
Nationale (plus de 3 régions) ?	
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire
Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville	
Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	

Remarques

Nous avons 20 jeunes qui ont n'ont plus donné de nouvelles; pour des raisons diverses : déménagement, changement de région, Incarcération,,,

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Numéro du projet	AP5_89
-------------------------	--------

Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)
1	Outil de suivi / une page en ligne qui sert aux prescripteurs pour inscrire les jeuens aux informations collectives	Prescripteurs	Web	non
2	Outil de suivi / nous avons utilisé notre logiciel Algéa Spécifique aui suivi pour les auto écoles	Nous-mêmes	Online	non
3	Outil de communication / nous avons fait créer un Flyer pour communiquer largement sur le projet	tous les publics des missions locales du département	Papier	non
4	Outils de pilotage-suivi / nous avons créé un fichier Excel permettant de faire le suivi pour les prescripteurs	Prescripteurs-partenaires	Electronique	non
5				
6				
7				
8				
9				
10				



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

www.experimentation.jeunes.gouv.fr